

INFO-ROUGEMONT

CAB DE LA SEIGNEURIE DE MONNOIR

DÎNERS COMMUNAUTAIRES

2e jeudi du mois à la salle des chevaliers de Colomb,
245, rue Ouellette, Marieville
Confirmer votre présence
450 460-2825 #0
• 9 avril • 14 mai

146 ch. Ruisseau-Barré, Marieville, 450 460-2825 Cab.marieville@videotron.ca

AIDE AUX IMPÔTS

du 2 mars au 30 avril sur
rendez-vous 450 460-2825 #0
Critères d'admissibilités :
• Personnes seule 35 000\$
• Couple 45 000\$

BINGO

tous les mercredis à 19 hre
au 660 Chemin Chambly

CAB 
la Seigneurie
de Monnoir

<https://www.cabsm.org/>

LA VIEILLE CAISSE

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE ROUGEMONT

REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE

DE BÉNÉVOLES

Si vous avez envie de vous impliquer, de rencontrer des gens et de contribuer à bâtir un lieu rassembleur pour la communauté, nous avons besoin de vous!

ÉCRIVEZ-NOUS : COMMUNAUTAIRE@ROUGEMONT.CA



INFOS - DEMANDE DE PERMIS

Que ce soit pour un permis de rénovation, de piscine, pour un cabanon ou pour un patio, vous devez vous adresser à notre urbaniste, monsieur Félix Gougeon, au 450-469-3790 poste 0 ou à l'adresse suivante: inspection@rougemont.ca

Afin de faciliter le traitement de votre demande vous devez tout d'abord remplir un **formulaire de demande de permis**, disponible sur notre site internet, sous les onglets: **Services - Formulaires**.

Notez que la saison estivale amène une forte demande.



Prévoyez un délai de 2 à 3 semaines pour l'obtention d'un permis.

RAGE DU RATON LAVEUR

APPEL À LA VIGILANCE - Nous demandons à la population de faire preuve de prudence puisqu'un premier cas de rage du raton laveur a été détecté sur le territoire de Rougemont. La rage est une maladie grave et mortelle qui peut affecter les animaux et les humains.

Voici quelques mesures à prendre pour vous protéger, tout en contribuant à la lutte contre la rage du raton laveur :

- **Signaler les ratsons laveurs, les mouffettes et les renards morts ou qui semblent désorientés, blessés, anormalement agressifs ou encore paralysés** en remplissant le **formulaire en ligne (en tout temps)** ou en appelant au 1 877 346-6763 (du lundi au vendredi de 8h30-16h30).

- Faire vacciner les animaux domestiques
- **IMPORTANT** : Ne pas déplacer les animaux sauvages (raton laveur, une mouffette, un renard ou coyote vivant).

Cette mesure vise à limiter les risques de déplacer la rage en transportant un animal infecté mais qui semble en santé.

Pour en savoir plus sur les comportements sécuritaires à adopter pour vous protéger, [cliquez ICI](#)



ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Veillez noter que le **vendredi 15 avril 2026** est la dernière journée pour démonter votre abri d'auto temporaire.

